



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-GARONNE
Plan de Prévention du Risques Naturels Majeurs
Garonne moyenne

**Première phase de concertation : Cartographie des aléas
du 29 avril au 1er juillet 2019**

Un dossier comprenant les cartes des aléas a été déposé en mairie à l'occasion de cette phase de concertation.

Vous êtes invités à faire parvenir les informations et remarques que vous jugeriez utiles à la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Toutes les observations parvenues avant le 1er juillet 2019 seront traitées dans cette phase de concertation.

A cet effet, vous pouvez utiliser ce formulaire et le transmettre directement :

1. par courrier au :

Service Risques et Gestion de Crise / Unité Prévention des Risques
Direction Départementale des Territoires de Haute-Garonne
Cité Administrative (Bâtiment A), Boulevard Armand Duportal
31074 TOULOUSE CEDEX

2. ou par courrier électronique:

ddt-srgc-upr@haute-garonne.gouv.fr

NOM, Prénom :

Adresse :

Parcelle cadastrale (section/n°) :

Téléphone :

OBSERVATIONS :

Pièce(s) jointe(s) (plan de situation si possible) :